

PAT DE MONTPELLIER METROPOLE

IDENTITE

Porteur

Montpellier Méditerranée Métropole

Date d'entretien

Été 2020

Territoire

Hérault (34) – Occitanie

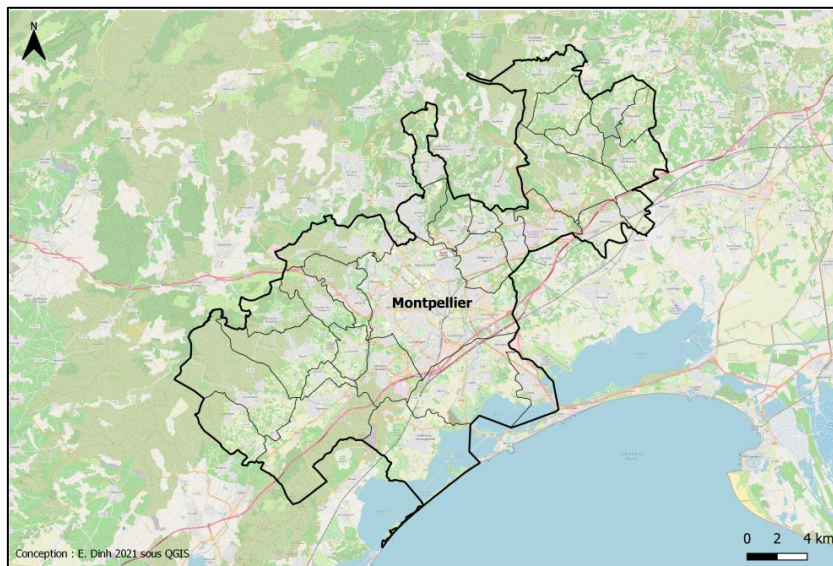
31 communes pour 481 276 habitants

1 EPCI

Contact

Morgane Amis, Chargée de mission
agriculture et agroécologie, Montpellier
Métropole Méditerranée

m.amis@montpellier3m.fr



Montpellier Méditerranée Métropole (E. Dinh, 2021)

TYPOLOGIE

PAT systémique de transition

Gouvernance interne à date de l'entretien

La typologie des PAT est fondée sur le croisement de la transversalité du projet (prise en compte d'un ou plusieurs secteurs d'action publique¹) et de sa contribution annoncée à la prise en compte de la transition, particulièrement de ses enjeux environnementaux. Elle comprend deux grands types et quatre sous-types : les PAT agri-alimentaires (soit générique, soit de transition), les PAT systémiques (soit générique, soit de transition).

La typologie de la gouvernance distingue quatre grands types de gouvernance : gouvernance interne (élus politiques seul et/ou techniciens seuls), gouvernance agri-alimentaire (cogestion élus/profession agricole : elle est qualifiée de fermée quand elle ne concerne que la chambre d'agriculture, et d'ouverte lorsqu'elle intègre aussi les organisations de l'agriculture paysanne), gouvernance multi-acteurs (présence d'acteurs de plusieurs secteurs d'action).

LE CONTEXTE TERRITORIAL

Métropole de rayonnement régional, située au cœur du premier vignoble mondial, Montpellier connaît depuis les années 1990 l'une des plus **fortes croissances démographiques** de France. La population de la ville-centre a ainsi augmenté chaque année de façon ininterrompue depuis 1945. Le territoire demeure néanmoins pauvre, avec un taux de chômage élevé.

La tradition intercommunale est ancienne puisqu'un district de 12 communes existe depuis 1965, remplacé en 2001 par Montpellier Agglomération. Le 1^{er} janvier 2015, Montpellier Méditerranée Métropole (3M) lui succède et porte un nouveau projet de territoire dont un des sept piliers stratégiques est l'agro-écologie et l'alimentation.

Représentant **un tiers du territoire montpellierain**, soit 14.200 hectares, l'agriculture est spécialisée dans la **filière viticole** (32% des zones agricoles), le reste des espaces étant occupés par des cultures annuelles et des prairies. L'économie agricole repose principalement sur de petites exploitations et est marquée par le développement des circuits courts et de l'agriculture urbaine et le dynamisme du réseau CIVAM. Le territoire accueille également **un pôle de recherche agronomique de rayonnement mondial** (Agropolis international), qui regroupe près de 2.800 chercheurs sur l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

ACTION PUBLIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE AVANT LE PAT

Les questions agricoles et alimentaires ont commencé à être abordées il y a plusieurs années sur le territoire. Dans les années 1990, face à un secteur viticole en

¹ Selon le RnPAT, six secteurs d'action identifiés : économie alimentaire, culturel et gastronomie, nutrition-santé, accessibilité sociale, environnement, urbanisme et aménagement

crise, l'intercommunalité **finance plusieurs actions** (route des vins, fêtes) **portées par des viticulteurs et leurs représentants**.

Ces questions sont ensuite prises en compte dans la **politique d'aménagement**, le SCoT affichant dès 2006 la volonté de stopper l'étalement urbain de la métropole en pensant la ville à partir de son armature verte. Les enjeux de gestion des espaces naturels et agricoles, notamment les agri-parcs, et d'agriculture périurbaine sont inscrits à l'agenda 21 local de Montpellier, adopté en 2011. Puis, de 2013 à 2018, une des actions du PCAET en vigueur porte sur le développement d'une stratégie de soutien à la filière alimentaire locale.

En 2013, une première convention cadre est signée avec la Chambre d'agriculture de l'Hérault (CA34), qui sera renouvelée à plusieurs reprises.

La mandature (2014 – 2020) marque le passage d'actions agri-urbaines ponctuelles à une **politique agro-écologique et alimentaire métropolitaine** (P2A). La vice-présidente en charge de la thématique, elle-même directrice adjointe de Montpellier SupAgro fait appel à une équipe de chercheurs pour appuyer la définition de cette politique et deux ateliers réunissent une cinquantaine d'élus et d'agents métropolitains et communaux à cette occasion.

L'ELABORATION DU PAT

LA DEMARCHE DE LA P2A ET LA RECONNAISSANCE PAT

Le PAT de Montpellier Méditerranée Métropole appartient à la première vague si particulière de reconnaissance de PAT par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation qui décida à l'époque de labelliser a posteriori les dossiers PAT retenus dans le cadre de l'appel à projet du programme national de l'alimentation (PNA) 2016-2017. Il s'agissait pour le Ministère de promouvoir le dispositif dans les différentes régions françaises.

La **communauté scientifique** a beaucoup contribué à l'élaboration du PAT de l'agglomération, qui a constitué un terrain privilégié de recherche-action sur les systèmes alimentaires territoriaux (voir les travaux de Soulard et Hasnaoui dans « Quand l'alimentation se fait politique(s) », 2020). En vue du renouvellement du diagnostic agricole du SCoT, une **équipe de recherche de l'Inra** est contactée pour assistance à maîtrise d'ouvrage et contribue finalement à formuler des objectifs pour construire une politique publique globale. A cette occasion, les chercheurs organisent des ateliers, à destination des maires des 31 communes et des agents et élus métropolitains, dans lesquels ils interviennent pour documenter et animer les échanges. Certaines thématiques ressortent comme prédominantes comme le foncier, l'installation agricole, la restauration collective et les marchés. Le projet de la politique P2A est finalement présenté et voté en conseil communautaire en juin 2015. Une équipe de travail se forme à la métropole et des programmes d'action relatifs aux différents axes de la politique s'élaborent en comités distincts.

Lors de sa candidature à l'AAP PNA 2016-2017, la métropole centre son dossier seulement sur quelques actions à financer, mais c'est de fait l'ensemble de la

politique agro-écologique et alimentaire (P2A) qui fut ainsi reconnue PAT ex post. L'aide financière du PNA lui permet ensuite de cofinancer un poste de chargé d'animation du PAT, de valoriser les initiatives existantes en matière d'agro-écologie et d'alimentation et de consolider la gouvernance collaborative territoriale, via une prospective alimentaire et un dispositif de suivi évaluatif.

L'ORGANISATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

Au sein de la métropole, une personne coordonne la Politique Agroécologique et Alimentaire et une autre est chargée de mission agriculture et agroécologie.

La métropole se positionne comme fédératrice des acteurs partenaires, estimés à 80 dont une vingtaine d'entre eux sont conventionnés et subventionnés. Les 3 partenaires majeurs sont la Chambre d'agriculture de l'Hérault (convention cadre), le Pôle InPACT et Ocebio, représentant de l'agriculture biologique en Occitanie.

Elle travaille aussi étroitement avec les acteurs de la recherche, qui ont participé à la réalisation du diagnostic agricole et à la construction de la P2A.

LA GOUVERNANCE DE L'ELABORATION DU PAT

Elle est de type interne.

Instances de pilotage : A cette date, il n'existe pas de gouvernance du PAT dans sa globalité mais des groupes par projet, appelés comités partenariaux, dont la taille varie en fonction du projet. Par exemple, le comité relatif à la reconquête foncière rassemble la Métropole, la Chambre d'agriculture, la SAFER et Terre Vivante tandis que le projet de structuration de l'offre alimentaire regroupe lui les communes, les opérateurs de restauration collective, des groupements de producteurs et le MIN.

Instances de concertation : le Conseil de développement, doté d'une commission agro-écologie et alimentation, a été saisi dans le cadre d'une réflexion sur l'identité alimentaire du territoire

Implication des habitants : plusieurs événements grand public ont été organisés, à l'instar du mois de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable, des assises nationales du même nom et de la réception des villes du Pacte de Milan en 2019.

LA COMMUNICATION

Elle a été importante à l'occasion des grands événements organisés par la métropole.

LE FINANCEMENT

L'élaboration du PAT a été financée en partie par les **fonds de l'AAP PNA national 2016-2017.**

LE PAT

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Les 5 objectifs de la politique agro-écologique et alimentaire (P2A) sont les suivants :

- Offrir une alimentation saine et locale au plus grand nombre
- Soutenir l'économie et l'emploi agricoles et agroalimentaires
- Préserver le patrimoine paysager et les ressources naturelles (biodiversité, qualité écologique des eaux, des sols et de l'air)
- Limiter les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique
- Favoriser la cohésion sociale, en soignant le lien avec la nature, les liens entre ville et campagne

LE PROGRAMME D' ACTIONS

Un programme annuel d'actions a été défini, conforme aux axes de la P2A.

LA MISE EN ŒUVRE

L'EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

La mise en place d'un Conseil alimentaire du territoire, qui serait décliné en sous-commissions thématiques, est envisagée.

LES ACTIONS EN COURS OU REALISEES

Plusieurs actions sont déjà menées sur le territoire :

- **Démarche BoCal** – du Bon et du Local – avec les territoires voisins du Grand Pic Saint Loup et du Pays de l'Or : signature d'une « Charte pour la transition agroécologique et l'alimentation durable », recensement des acteurs du territoire qui participent au développement d'une alimentation locale, saine et durable, mise en place d'une plateforme web collaborative et d'un guide des points de vente des produits locaux
- **Convention signée** par 19 enseignes du territoire **en faveur du tri des déchets et de la lutte contre le gaspillage et le suremballage**
- Convention spécifique avec Système U, un des employeurs majoritaires de la métropole, comportant un volet alimentaire : approvisionnement en circuits courts et juste rémunération des producteurs
- **Travail avec le MIN** : développement d'un pôle de transformation alimentaire, accueil d'un carreau bio et local de France
- Organisation du **mois de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable**

L'ÉVALUATION

Non renseignée

ARTICULATION DU PAT

AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS DE POLITIQUE PUBLIQUE

La Métropole est à la fois en charge du SCoT et de la politique agro-écologique et alimentaire, ce qui permet une meilleure perméabilité entre les deux dispositifs. Le **diagnostic agricole du SCoT** - approuvé en novembre 2019 - a permis d'identifier des zones « à fort potentiel agronomique » et son document d'orientation et d'objectifs (DOO) identifie des espaces agro naturels comme espaces de déploiement de la politique agro-écologique.

Le **PCAET** de la métropole est par ailleurs en cours de révision.

COOPERATION ENTRE TERRITOIRES

La chambre d'agriculture et les collectivités locales de l'Hérault ont adopté depuis 2015 un **Projet Agricole Départemental Horizon 2020** (PADH).

Montpellier Méditerranée Métropole fait partie du réseau mondial des villes **signataires du Pacte de Milan** (2015) et a rejoint le réseau Terres en Villes depuis 2016.

ENSEIGNEMENTS

BENEFICES ET REUSSITES

- Articulation entre agro-écologie et alimentation
- Rapport privilégié avec le monde de la recherche
- Interterritorialité et dimension internationale

DIFFICULTES ET FREINS

- Instabilité politique durant le mandat 2014-2020
- Moyens humains limités au regard de l'ambition de la P2A
- Visions différentes selon les acteurs agricoles

COMMENTAIRES ONPAT

POUR ALLER PLUS LOIN...

Page web sur la P2A : <https://www.entreprendre-montpellier.com/fr/la-politique-agroecologique-et-alimentaire>

Fiche de la DRAAF Occitanie :

https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/3401_montpellier_3m_cle8ba1b3.pdf



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

